



RAPPORTS ANNUELS 2024

SNL YVELINES

SNL YVELINES - RAPPORT MORAL

LE MOT DU PRÉSIDENT ET DE LA VICE-PRESIDENTE

Le dernier rapport sur l'état du mal logement en France réalisé par la Fondation pour le Logement des Défavorisés relève des records alarmants avec 350 000 personnes sans domicile et 2,7 millions de ménages en attente d'un logement social, alors que la production de logements sociaux financés est au plus bas depuis 20 ans (82 000 mises en chantier en 2024).

Face à cela, SNL Yvelines a eu en 2024 une belle dynamique de création de logements, faisant passer le parc immobilier de 132 à 137 appartements (et 6 additionnels à Louveciennes, dont la mise en service a été décalée début 2025) ; le nombre de familles accueillies et accompagnées, 161 soit 432 personnes, est cependant resté stable du fait de l'allongement du délai de relogement conséquent à la crise du logement.

Nous remercions tout d'abord toute l'équipe des salariés et notre directeur Thomas Bertaud pour leur travail en profondeur, leur capacité à s'adapter à des situations politiques complexes qui grèvent les subventions régionales et certaines subventions départementales pour l'année 2025. Leur implication dans l'accompagnement des familles et une gestion rigoureuse permet en effet de poursuivre cet élan de générosité et d'humanisme dont a tant besoin notre société.

Nous remercions aussi les 331 bénévoles pour leur engagement au cœur de notre mission auprès des locataires.

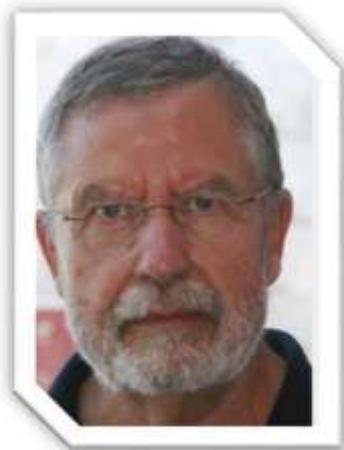
Dans un contexte chaotique, les perspectives de réalisations sur 3 ans travaillées lors de notre séminaire de décembre dernier nous portent à nous consacrer au développement vers :

- la location solidaire,
- une pension de famille. Ce serait une grande première pour SNL Yvelines et ce type d'habitat répond à plus de solidarité. Quitter la grande solitude pour pouvoir partager.

Fort de notre dynamisme, nous continuons à :

- Agir pour accompagner toutes ces familles avec le pôle social composé de 6 travailleurs sociaux qui rencontrent les familles une fois par mois.
- Agir pour remettre aux normes, réparer, rénover énergétiquement un parc de logements qui vieillit et qui nécessitent de gros travaux.
- Agir pour mobiliser de nouveaux bénévoles dans les groupes locaux qui accompagnent, bricolent, écoutent, mais aussi au siège par leurs compétences variées et tellement nécessaires.
- Agir sur le terrain pour alerter les élus, pour témoigner de la pertinence du modèle SNL. Force est de constater que nous devons améliorer encore notre notoriété.

**A tous, un grand merci,
nous avons besoin de toute votre énergie.**

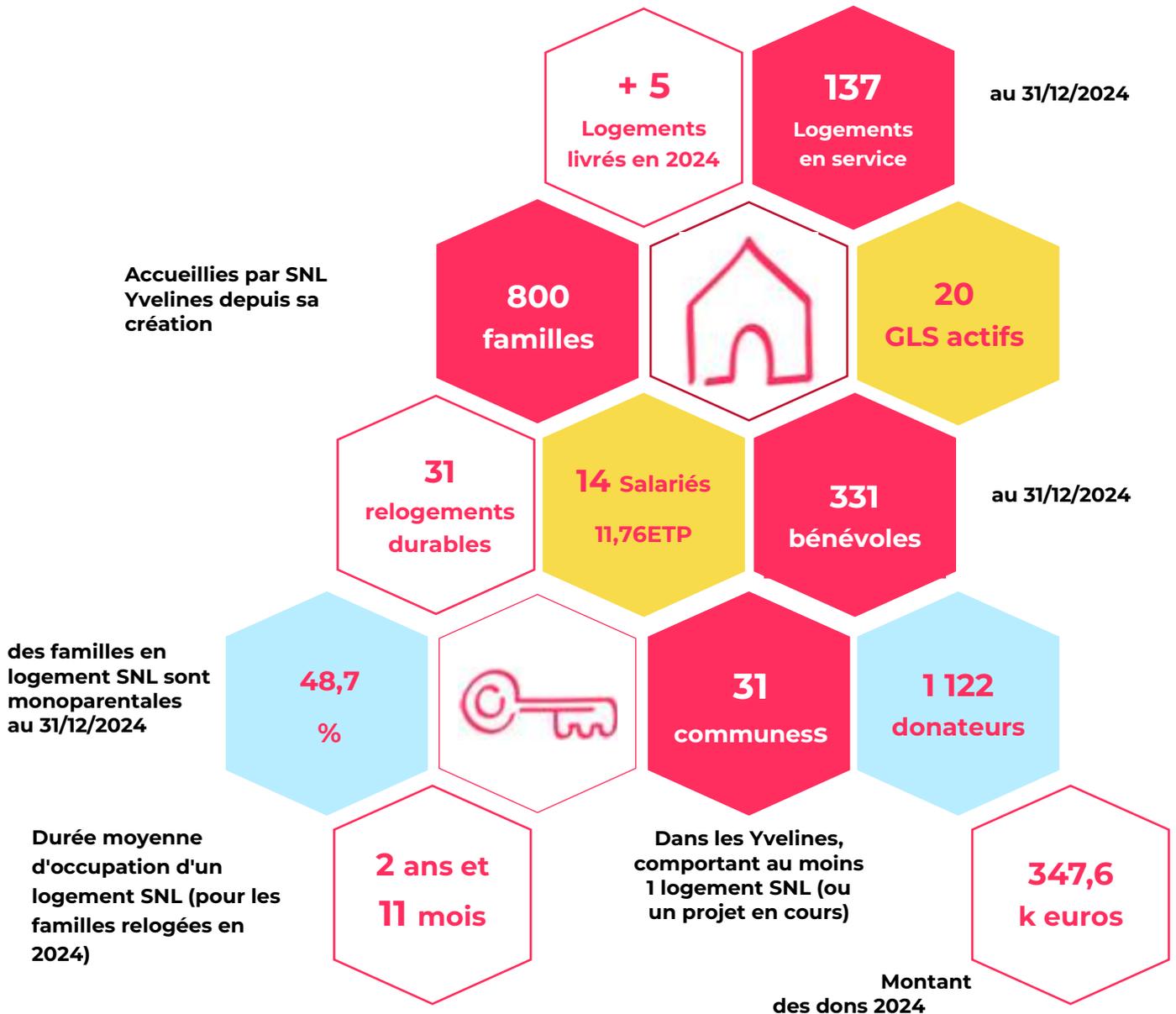


Bernard LAPIED
Président



Paule LEGRIS
Vice Présidente

SNL YVELINES - LES CHIFFRES CLÉS 2024



LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Evolution du conseil

Après 7 années de présidence, Bertrand Chanzy avait émis le souhait de passer la main. C'est un binôme qui reprend le flambeau, composé de Bernard Lapied, président, et Paule Legris, vice présidente.

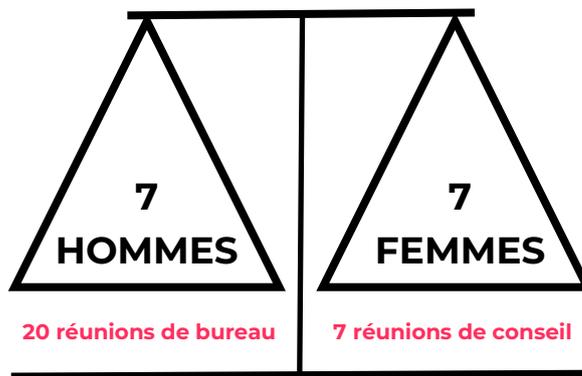
Le conseil d'administration s'étoffe et compte maintenant 14 administrateurs, suite à l'arrivée de Marine Lallau (GLS Versailles Centre), Luc Boucher (GLS Louveciennes) et Florence Maillard (GLS Le Pecq).

Tous trois ont suivi le parcours de formation des administrateurs organisé par SNL Union : 2 journées intensives avec des administrateurs d'autres SNL départementales pour s'imprégner du projet du mouvement et comprendre les tenants et aboutissants de leur nouveau rôle.

Le séminaire annuel

Le plan de développement 2025-2027 est le thème que le conseil d'administration a retenu pour son séminaire annuel qui s'est tenu en décembre dans une ambiance aussi conviviale que studieuse. Nourri par les retours à un questionnaire adressé aux GLS, il en est ressorti un état des lieux et une première ébauche complète du plan de développement.

Issus de 8 GLS



LES SALARIÉS



D'année en année, le niveau d'activité est toujours aussi élevé pour l'équipe salariée. L'augmentation régulière du nombre de logements induit une charge de travail croissante pour tous les métiers. Aux missions courantes s'ajoutent des nouveaux projets à développer (Ex. : pension de famille), ou des nouvelles actions à mener (Ex. : demande de subventions pour l'entretien).

Fait notable en 2024 : le mouvement SNL ayant été retenu au niveau régional dans le cadre de l'AVDL (Accompagnement Vers et Dans le Logement), cela a impliqué une charge de travail supplémentaire très importante pour les travailleurs sociaux, en raison de l'appropriation de nouveaux outils, des modalités de rendu-compte, de la participation à

des réunions. Et un gros travail de mise en œuvre et de coordination avec les services de l'État pour Sophie Gilles, Cheffe de service du pôle social.

Charge d'autant plus lourde que les tentatives pour recruter le nouveau travailleur social prévu dans ce cadre n'ont pu aboutir qu'en mars 2025 avec l'arrivée d'Emma Le Provost.

En 2024, l'équipe a également enregistré avec joie le retour d'Hawa Dicko (Gestion locative). Léo Seguin a assuré brillamment l'intérim d'Hawa jusqu'à fin septembre : un grand merci Léo pour tes compétences, ta disponibilité et ta gentillesse !

Nous avons aussi été heureux d'accueillir deux alternantes : Fatoumata Dioumanara, à la comptabilité en septembre, et Guernaëlla Saint-Charles à l'entretien des logements en novembre.

SNL a la chance de disposer de très bons professionnels, compétents et engagés. **Un très grand merci à chacune et chacun pour ce que vous apportez à SNL !**

IMPLANTATION DES LOGEMENTS SNL YVELINES



Carte des logements au 01/03/2025

20 Groupes Locaux de Solidarité (GLS)
137 logements en service

SNL YVELINES - RAPPORT D'ACTIVITÉ

LES LOGEMENTS



Au 31/12/2024

5 nouveaux logements mis en service

137 logements en service

Qu'est-ce que la MOI ?

La Maîtrise d'Ouvrage d'Insertion à SNL Yvelines agit pour le compte de la foncière SNL Prologues pour la création de nouveaux logements, par achat-rénovation, bail à réhabilitation ou construction. Les logements réhabilités visent à être économes en loyer et charges pour accueillir des personnes à faibles revenus.

2024, une année marquée par l'arrêt des subventions départementales à l'investissement. À cela s'ajoute le gel des subventions du Conseil Régional en 2025.

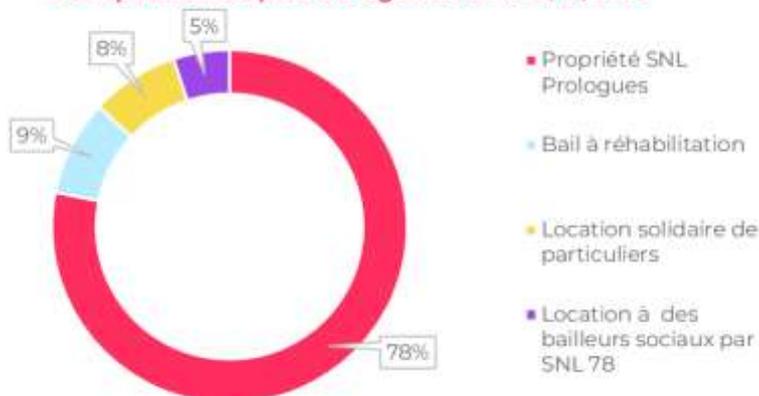
De ce fait, il devient très difficile d'assurer la viabilité économique de nouvelles opérations, et plusieurs opportunités (Buc, Viroflay, Rambouillet, Fontenay-le-Fleury, Villepreux...) identifiées et étudiées en 2024 par la MOI ont dû être abandonnées.

Cependant, nous espérons sauver les projets déjà engagés. SNL Yvelines poursuit le renforcement de son parc avec une belle dynamique de créations de logements en 2024 et 2025, et s'étend sur une nouvelle commune, l'Étang-la-Ville, où un 1^{er} logement a été inauguré en 2024 et 4 autres sont en projet.

Au 31/12/2024 le parc SNL Yvelines est composé de 137 logements :

- ◇ 107 logements en pleine propriété SNL-Prologues
- ◇ 12 logements en bail à réhabilitation ou bail emphytéotique
- ◇ 11 logements en location avec abandon de loyer par des particuliers
- ◇ 7 logements en location par des bailleurs sociaux

Composition du parc de logements au 31/12/2024



5 logements mis en service en 2024 :

- ◇ 2 logements T2 à **Montigny-le-Bretonneux et Voisins-le-Bretonneux** en location avec abandon de loyer par des particuliers
- ◇ 1 logement T3 à **Rambouillet** en location à un bailleur, en partenariat avec le Conseil Départemental
- ◇ 1 logement T1bis à **Voisins-le-Bretonneux** et 1 T3 à **l'Étang-la-Ville**, en pleine propriété SNL Prologues.



7 logements en cours d'opération pour une mise en service prévue en 2025 :

- ◇ Le collectif de 6 logements (2 T3, 2 T2 et 2 Studios) à **Louveciennes**, dans une maison préemptée en 2021 par la mairie et acquise par SNL Prologues en 2022 sera, suite à des travaux de transformation conséquents, inauguré en mai et mis en service à partir de juin. Ce sera assurément un lieu de vie très agréable avec des logements lumineux et pleins de charme. Un projet de règles de vie de ce lieu est en cours d'élaboration par les bénévoles du Groupe Local de Solidarité en s'appuyant sur le retour d'expérience d'autres collectifs.
- ◇ 1 logement T3 dans une copropriété à **l'Étang-la-ville** acquis par SNL Prologues suite à préemption est en phase préparatoire de travaux pour une mise en service au 3ème trimestre 2025.



Louveciennes

Des opérations à l'étude ou engagées avec un plan de financement en révision

SNL Yvelines s'est porté acquéreur au **Perray-en-Yvelines** d'une maison à réhabiliter pour en faire 3 logements SNL, et à **l'Étang-la-Ville** d'une maison avec petit jardin à transformer en 3 logements avec travaux de surélévation.

Suite à la perte des subventions de la Région et du Département, les délais de promesse de vente ont été prolongés et des solutions de financement de remplacement sont à l'étude. Une acquisition confirmée en 2025, pourrait permettre une mise en service en 2027.

Le projet de pension de famille à Villepreux, initié en 2023, progresse

Pour développer son parc immobilier mais aussi son modèle d'action, SNL Yvelines souhaite réaliser une pension de famille regroupant des logements à vocation pérenne pour des personnes seules.

L'opportunité identifiée en 2023 à Villepreux auprès d'un promoteur immobilier, pour une opération comprenant 23 logements en accession à la propriété et la pension de famille de 25 logements, suit son cours. La commune, dans laquelle SNL Yvelines a déjà une implantation importante, soutient ce projet.

Un premier permis de construire a été déposé par le promoteur en novembre 24 et un permis modificatif doit être déposé avec prise en compte des remarques et exigences de SNL Yvelines pour la partie pension de famille. Le montage financier reste à finaliser pour que SNL puisse s'engager sur l'opération.

L'effort sur la rénovation du parc immobilier s'intensifie

En 2024, 37 logements ont été rénovés

- ◇ 2 par les GLS,
- ◇ 2 uniquement par des entreprises,
- ◇ 33 par des entreprises et bénévoles

Les bénévoles travaux des GLS s'investissent largement dans l'entretien **des logements**.



TAUX DE VACANCE

	2020	2021	2022	2023	2024
En montant	9,84 %	7,95 %	6,14 %	7,39 %	7,88 %
En jours	9,87 %	8,81 %	6,43 %	7,64 %	8,41 %

Des travaux plus lourds et plus coûteux s'avèrent néanmoins nécessaires d'une part du fait du vieillissement du parc, d'autre part pour s'assurer d'un bon niveau de performance énergétique, face aux préoccupations environnementales et à la hausse des charges qui impacte fortement les locataires.

Les travaux concernant les logements en DPE F et G sont une priorité lors de la libération du logement par le locataire en place. En effet les logements classés G ne peuvent plus être loués en l'état à un nouveau locataire, et les logements classés F ne le seront plus en 2028.

Ces travaux importants (isolation des murs, remplacements des huisseries, des radiateurs, de la chaudière éventuellement) sont à la charge du propriétaire SNL Prologues et ont pour objectif d'atteindre une performance D à minima. Ils mobilisent fortement l'équipe salariée « entretien », qui décide et suit la réalisation des travaux.

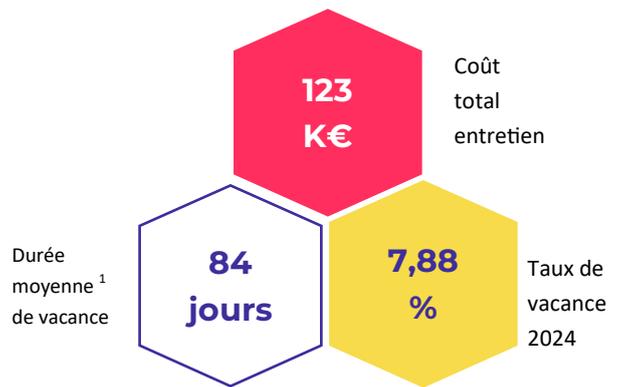
Les perspectives 2025

En l'absence de financements du Conseil Régional et du Conseil Départemental, SNL Yvelines va se focaliser sur la recherche de **logements en location solidaire (avec abandon de loyer) par des particuliers** dans les communes en déficit de logements sociaux et où les GLS sont prêts à élargir leur activité.

Les critères de recherche essentiels sont la proximité des transports en commun, un DPE au minimum D et des charges mensuelles hors énergie faibles.

L'abandon de loyer permet au propriétaire d'obtenir une réduction d'impôts au même titre qu'un don aux associations. Pour le propriétaire, ce sont des soucis en moins, la garantie d'une gestion rigoureuse assurée par SNL Yvelines ainsi qu'un entretien régulier du logement.

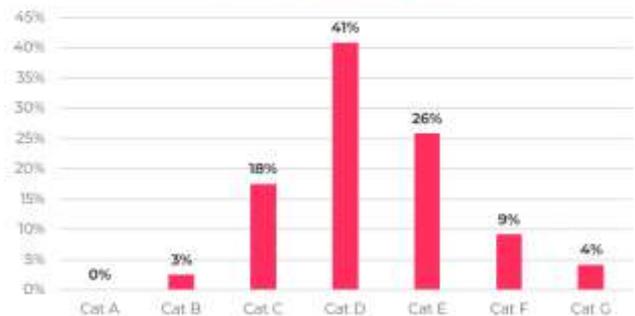
Pour **accélérer la rénovation du parc immobilier**, SNL Yvelines suit avec SNL Prologues un Plan de Gestion du Patrimoine, instruit les demandes de subventions pour rénover les logements et agit auprès des petites copropriétés où se trouvent des logements SNL pour qu'elles se mettent en mouvement sur la rénovation énergétique. Il s'agit également d'anticiper au mieux les travaux, de manière à minimiser le temps d'indisponibilité de ces logements.



Logements ayant changé de locataire en 2024 (Entrée et sortie). Cette durée était de 3 mois en 2018, de 73 jours en 2019, de 83 jours en 2020, de 62 jours en 2021, de 70 jours en 2022 et 81 jours en 2023.

Répartition des DPE des logements par catégorie

(120 sur 137 diagnostics effectués)



Maîtriser les charges

Les charges locatives sont les charges perçues par le propriétaire du logement et qui sont ensuite refacturées au locataire. A titre d'exemple, il s'agit de charges de copropriété (éclairage, entretien, chauffage...), de frais divers et de la taxe sur les ordures ménagères (TOM).

SNL Yvelines, en tant que gestionnaire du parc locatif s'efforce d'anticiper au mieux ces charges à travers les provisions perçues mensuellement et ajustées autant que possible à la consommation effective. Ceci est réalisé par l'équipe « gestion locative adaptée » dans le but **d'éviter toute mauvaise surprise pour le locataire** au moment de la régularisation des charges (qui intervient souvent avec plusieurs trimestres de décalage). Cet exercice a été rendu difficile par les fortes variations du coût de l'énergie depuis quelques années. Heureusement les boucliers tarifaires et les chèques énergie mis en place par le gouvernement ont permis dans la grande majorité de cas de minimiser l'impact pour nos locataires.

Au-delà des charges locatives perçues par SNL, nos locataires supportent également des charges directes avec leurs fournisseurs (eau, gaz, électricité suivant ce qui est ou non inclus dans les charges locatives). Le bilan global de ces charges montre que pour un logement type SNL (50 m², 3 personnes avec chaudière gaz individuelle), le montant moyen des charges approche les 250 € par mois (électricité, gaz, eau, Taxe Ordures Ménagères, assurance). Ce montant est à comparer au loyer moyen pour ce même logement : 350 €. Dans de nombreux cas ce loyer est réduit du fait des aides au logement (APL), et il apparaît donc que les charges représentent une dépense supérieure au loyer. Dans tous les cas, le montant de ces charges est très significatif (et sans compter les abonnements télécom et TV...).

Maîtriser les charges est donc un passage obligatoire pour gérer son budget. Bien sûr, de nombreux éléments de charges échappent aux locataires (notamment la qualité énergétique du logement) mais nos locataires peuvent significativement influencer certains postes : consommation d'eau, température de chauffage, durée des douches, consommation électrique... L'impact de ces économies est non négligeable et **des ateliers sont mis en place avec nos locataires pour les sensibiliser sur ces sujets.**



LES LOCATAIRES

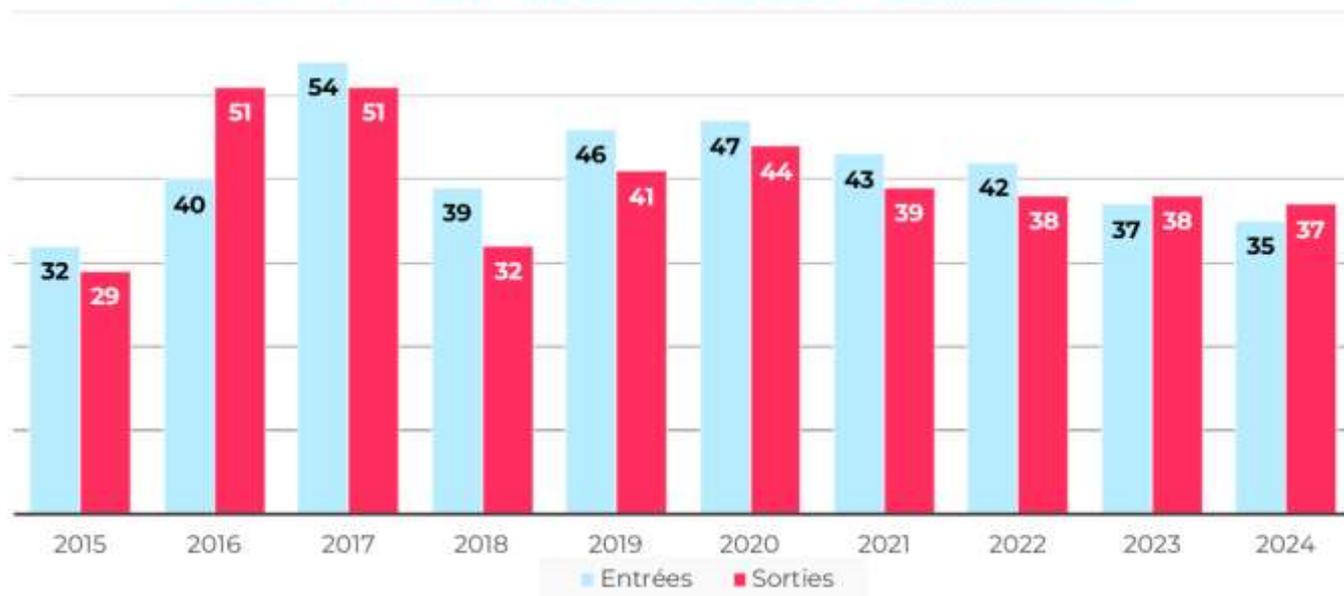
Les mouvements des locataires en 2024

Le ralentissement se poursuit en 2024 avec une reprise qui s'annonce pour 2025

Malgré la création de 5 logements en 2024, le mouvement des locataires poursuit sa baisse dans un contexte de crise du logement social où les délais de relogement s'allongent.

Les chiffres annuels font état de 35 entrées et 37 sorties (dont 2 mutations internes à SNL).

Evolution des mouvements de locataires sur les 10 dernières années



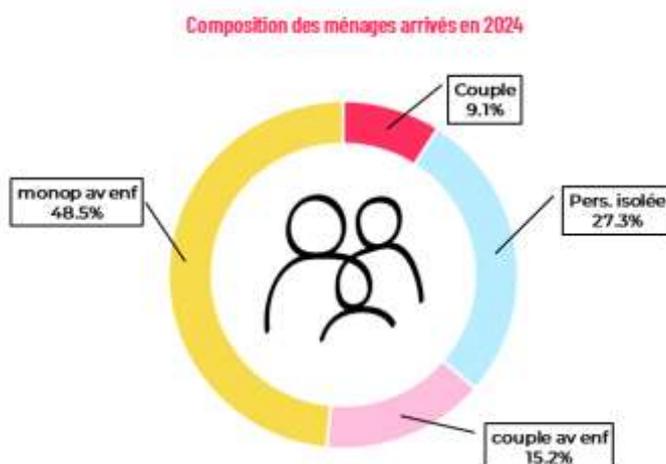
Il faut remonter à l'année 2015 pour noter un nombre d'entrées inférieur à celui de cette année, tandis que SNL Yvelines gérait alors 115 logements soit 16% de moins qu'aujourd'hui.

Heureusement, les premiers mois de 2025 semblent aller dans le sens d'un renversement de tendance, puisque le premier trimestre 2025 a déjà donné lieu à 12 entrées, contre 7 au 1^{er} trimestre 2024. En outre, les 7 mises en service attendues d'ici décembre 2025 à Louveciennes et l'Étang-la-Ville renforceront cette évolution sur les entrées.

Qui sont les ménages qui ont rejoint SNL Yvelines en 2024 ?

En termes de composition familiale, la répartition est assez proche de celle des années précédentes, avec une prépondérance des familles monoparentales qui reste marquée (49%); la part des personnes isolées, davantage liée conjoncturellement à la typologie des logements en attribution, reste élevée (27%).

Par rapport à 2023, les proportions de femmes victimes de violences (20%) et de ménages comptant au moins un membre ayant obtenu un statut de



40,8 ans

(37,3 ans en 2023, 33,7 ans en 2021)

AGE MOYEN du titulaire du bail

45,5 %

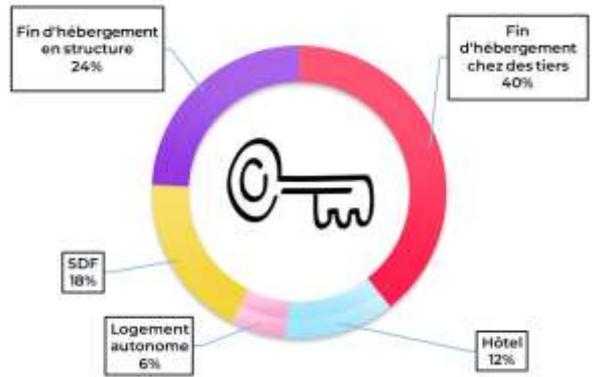
(58,5 % en 2023)

Des titulaires du bail ont des revenus professionnels

Les 33 ménages entrés dans les logements SNL en 2024 ont tous été orientés par le SIAO 78 : 31 avaient été identifiés par les Secteurs ou Territoires d'Action Sociale des Yvelines, les autres étant issus de diverses structures associatives.

réfugié (17 %) restent élevées et du même ordre de grandeur que l'année dernière. On note en revanche une hausse des ménages issus de la rue (18 %, contre 14 %) et sortants de structures d'hébergement - le plus souvent centres d'hébergement d'urgence, ou centres d'accueil des demandeurs d'asile (24 % contre 19 %).

Situation des ménages entrés en 2024 avant leur arrivée à SNL



Le relogement reste marqué par des délais qui s'accroissent

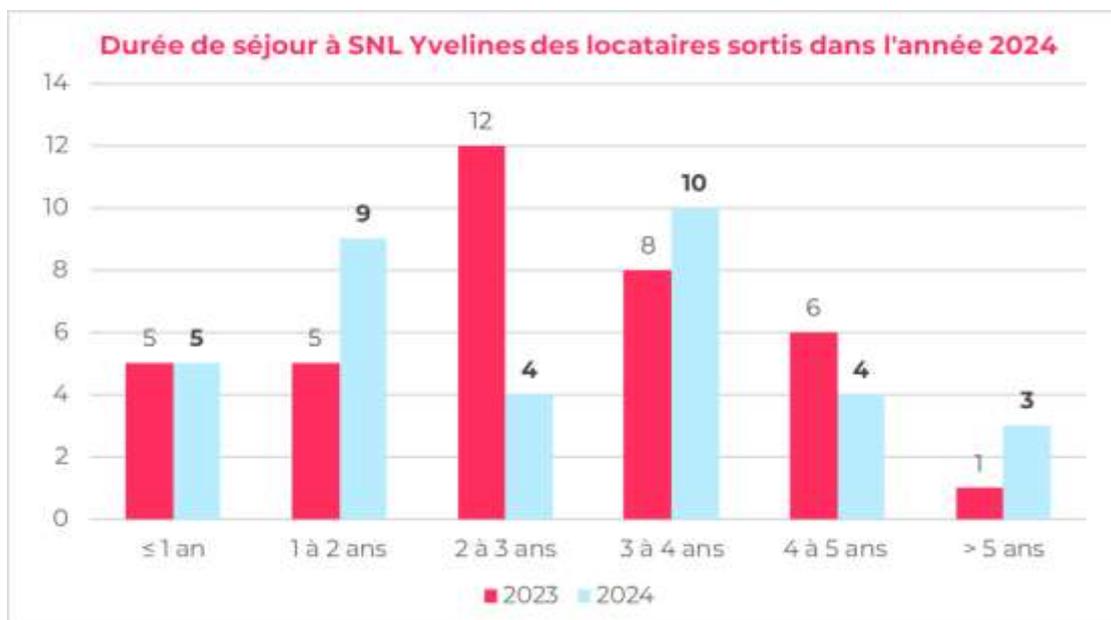
Pour les ménages sortis en 2024, la durée moyenne du séjour en logement SNL a atteint **2 ans et 11 mois**, contre 2 ans et 9 mois en 2023, et 2 ans et 3 mois en 2022.

Cependant, les efforts et la qualité dans l'accompagnement ont permis, comme les deux années précédentes, à 7 ménages locataires de SNL depuis plus de 4 ans de trouver un logement pérenne.

35 ménages ont quitté SNL au cours de l'année 2024.

Parmi eux, nous avons été très touchés par le décès dans son logement d'une locataire à Louveciennes.

31 ménages ont pu bénéficier d'un logement durable ce qui maintient à un niveau moyen le taux de relogement à hauteur de 91,2%.



Le relogement est donc en demi-teinte cette année, ce qui s'explique par deux éléments de contexte significatifs :

- La crise de l'immobilier, qui a continué de se faire ressentir, notamment en début d'année où le nombre de relogements a été très faible. La situation s'est renversée pendant l'été et a permis d'atteindre des résultats relativement proches, mais inférieurs à ceux des années précédentes ;
- Une équipe de travailleurs sociaux en sous effectif pendant une grande partie de l'année ; dans un secteur professionnel en grande tension depuis la fin de la crise sanitaire, le recrutement prévu d'un travailleur social supplémentaire, n'a pas pu se concrétiser avant mars 2025.



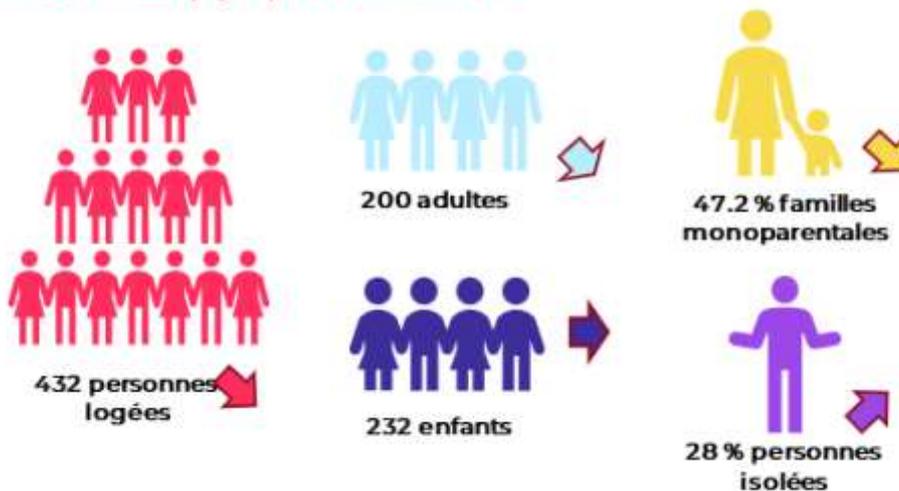
Taux de relogement (%)
Part des ménages relogés dans un logement pérenne (%)

Sur l'année 2024 :	88.7 %
Depuis 1997 :	90.3 %

Au 31 décembre 2024, 46 ménages étaient identifiés comme prêts à être relogés, c'est-à-dire en attente de proposition de logement durable de droit commun, chiffre logiquement en hausse par rapport à l'année précédente (40 à fin 2023).

Au total, SNL Yvelines aura accompagné 161 ménages soit 432 personnes en 2024, chiffres très comparables à ceux des quatre années précédentes..

Les locataires accompagnés par SNL Yvelines en 2024



Un accompagnement individuel et personnalisé

Chaque ménage accueilli bénéficie d'un accompagnement assuré par plusieurs interlocuteurs salariés et bénévoles de l'association qui vise à favoriser la capacité d'autonomie des personnes logées, permettant la stabilisation des situations et, le moment venu, un relogement durable et adapté à leurs besoins.

L'accompagnement social réalisé par les travailleurs sociaux est centré sur la problématique du logement mais prend en compte les facteurs externes au logement influant directement ou indirectement sur le projet lié à l'habitat et sur les capacités à habiter. Il s'agit d'un accompagnement personnalisé, qui tient compte du projet du ménage, de ses difficultés et de ses potentialités.

Les autres salariés, en particulier les responsables de gestion locative adaptée et d'entretien des logements contribuent également au suivi attentif et personnalisé des locataires.

L'accompagnement bénévole, complémentaire à celui des professionnels, est une richesse du projet SNL. Très variable dans son contenu, chaque relation d'accompagnement, basée sur l'écoute et le dialogue, est une aventure humaine, qui évolue dans le temps. L'ensemble du Groupe Local de Solidarités intervient souvent dans l'accueil des locataires pour une aide à l'emménagement et lors du relogement, à l'entretien du logement, et dans le partage de moments festifs et culturels.

La préparation au relogement

Fin 2024, **un nouvel atelier collectif a vu le jour : « Pensez mon futur chez moi ! »**



Il s'inscrit dans la continuité des deux premiers ateliers : « L'Eco C quoi » pour les économies d'énergies et « Bien être chez soi » pour mieux habiter son logement. Ce dernier atelier aborde les sujets autour du relogement. Il a été proposé aux locataires concernés et aux bénévoles des GLS.

Le samedi 30 novembre 2024, 19 locataires et bénévoles ont pu

partager leurs expériences et leurs questionnements autour de ce sujet important à SNL. Sous forme de jeux, ils ont échangé sur les thématiques : comment réussir son déménagement ? Comment bien aménager son futur logement ? Et quels sont les travaux faisables dans un logement durable ?

Tous ont apprécié cet après-midi convivial qui s'est terminé par un pot de l'amitié.



Parce que les vacances, c'est essentiel !

En 2024, six familles, dont 14 enfants, ont pu prendre des vacances d'été et découvrir d'autres horizons :

- ◇ Gouville en Normandie,
- ◇ Port Leucate dans l'Aude
- ◇ Marcillac-Lascaux en Dordogne
- ◇ Saint Trojan sur l'île d'Oléron
- ◇ les Moussières dans le Jura



Les témoignages sont semblables : temps de découvertes, de retrouvailles familiales, de détente, de rencontres, un vrai changement de vie !

Prendre des vacances est un droit. Et c'est possible pour tous.

SNL Yvelines s'appuie sur la grande expérience d'**ATD Quart Monde**, notre partenaire, pour nous aider à constituer les dossiers : proposer à nos familles des sites de séjour sélectionnés, acceptant les aides de la CAF /AVF, et mobiliser des codes SNCF et des Chèques Vacances qui permettent de boucler les budgets, même avec des ressources très modiques.

Le rôle des bénévoles-accompagnateurs a été primordial dès janvier auprès des familles, rassurer ceux qui pouvaient craindre cette riche aventure, leur donner du temps pour que le projet mûrisse et les aider à faire leurs choix dans les délais requis pouvoir bénéficier des meilleurs sites et des promos.

Témoignages :

"Nous avons fait beaucoup d'activités : piscine, char à voile, cerf-volant, plage."

"Nous avons rencontré d'autres familles et les enfants se sont fait des copains et copines."

"On était tous déconnectés (Wifi) et on avait le temps de faire connaissance avec les autres familles : c'était trop bien !"

"On était bien ensemble ! C'était un temps de retrouvailles en famille – maintenant on en parle tout le temps avec les grands. Les bungalows c'était trop bien !"

"Vraiment c'était des vacances inoubliables. Encore merci à toute l'équipe SNL"

N'oublions pas aussi les activités d'une journée effectuées par SNL Yvelines : visite du Louvre, visite du Parc de Versailles, une journée à la plage...

LES BÉNÉVOLES



24,3 équivalent temps plein
+ 30 nouveaux bénévoles
331 bénévoles actifs au 31/12/2024

Le rapport 2024 de la Fondation pour le Logement des Défavorisés met en lumière l'attente toujours croissante des ménages (plus de 2,7 Millions) d'un logement social alors que la construction de nouveaux logements est en chute libre.

Le projet de SNL est de plus en plus d'actualité et, tous les indicateurs le montrent, prend encore plus son sens. Il est donc primordial de soutenir les groupes dans leur recherche de bénévoles afin d'accueillir, installer et accompagner de nouveaux locataires.

Le rajeunissement des bénévoles est un enjeu fondamental pour la vitalité du monde associatif et notamment pour le projet SNL. Nous poursuivons activement notre campagne de recherche de nouveaux bénévoles.

Ainsi, au cours de l'année 2024, elle s'est matérialisée par la publication de fiches détaillées correspondant aux missions confiées aux bénévoles, mais aussi par des événements organisés par les groupes locaux (projection film, exposition, concert, soirée théâtrale...) pour mieux faire connaître notre mouvement.

Cette action a de nouveau été positive puisque nous avons recueilli l'adhésion de 30 nouveaux membres dont 40 % ont moins de 45 ans. La tendance de jeunes recrues semble se confirmer et l'engagement de nouvelles énergies à soutenir le projet de « SNL Yvelines » s'est prolongé en 2024.

Lors de leur intégration, les nouveaux bénévoles sont accueillis à la Maison SNL de Montigny-le-Bretonneux avec chaleur et enthousiasme. C'est l'occasion d'un temps de rencontre individuelle et d'échange spontané qui permet de présenter le projet, l'organisation de l'association et les missions confiées aux bénévoles. Ils ont l'opportunité de faire la connaissance de l'équipe salariée, puis ils participent rapidement aux réunions de leur groupe local. Ils sont ensuite conviés à des moments d'information et de partage à la Maison SNL de Montigny-le-Bretonneux, temps essentiels du parcours d'accueil.

L'association se réjouit d'enregistrer l'engagement en 2024 de six anciens locataires : ils ont choisi de soutenir les groupes dans les communes où ils sont désormais domiciliés et participent à diverses missions.

Quelques chiffres intéressants pour l'année 2024 :

12 nouveaux bénévoles ont **moins de 45 ans** contre **11** l'année précédente,

9 hommes et **21 femmes** ont adhéré à l'association, en 2023 **17 hommes** et **16 femmes**.

Répartition des nouveaux bénévoles de 2024 par tranche d'âge



« Gardons courage et tenons bon » – Merci Hubert !



Après 25 ans de bénévolat au sein de SNL, Hubert Maquet passe le relais. Lors de son pot de départ, près d'une centaine de locataires, salariés et bénévoles étaient réunis dans la joie et l'émotion. Retour sur ce parcours pas banal... entre témoignages et confidences.

Qui est Hubert ?

Arrivé en 1999, il a été à l'origine du GLS de Porchefontaine. Il disait ne pas vouloir faire d'accompagnement mais avoir « quelques capacités en organisation et en administration ». « Il est rapidement devenu essentiel au mouvement » comme le dit avec affection Charles-Henri Savoré : « Hubert, c'est notre couteau suisse.

Un couteau à 25 lames dont on ne sait pas si on va s'en servir mais c'est parfois indispensable ». Aujourd'hui, c'est une mémoire du mouvement, il sait toujours tout !

Quel rôle a-t-il joué dans l'association ?

Il faisait « tout ce que les autres ne veulent pas faire » aussi a-t-il joué à peu près tous les rôles : organisation des grandes fêtes et des assemblées générales, gestionnaire des dons, recruteur de bénévoles..., toujours avec discrétion et rigueur, et un engagement sans compter, souvent 5 à 6 jours par semaine et l'aide de son épouse Anne en coulisses.

Il a notamment été membre du CA et directeur bénévole. Bertrand Chanzy se souvient : « À une période difficile, il a su mettre l'organisation dans la stabilité. SNL ne serait pas ce qu'elle est aujourd'hui s'il n'y avait pas eu ta compétence et ton travail régulier et désintéressé au long de toutes ces années. »

Et humainement ?

Thomas Bertaud résume en souriant : « Hubert, tu nous fais nous rencontrer. Tu n'as pas d'égal pour solliciter et mobiliser les personnes, tu veux trouver une place à chacun. Et SNL t'a beaucoup apporté. Il t'a permis de prendre soin des plus fragiles, et d'être acteur dans un projet de société qui permet aux citoyens de se regarder et de se soutenir, enrichis de leurs différences, en accord avec tes préoccupations et tes valeurs. Aussi, tu as rencontré des personnes qui sont devenues précieuses pour toi. »

Que retient Hubert de ces 25 années ?

La force du projet, c'est que le locataire est toujours au centre.

Ce qu'il souhaite à SNL ?

Il faut veiller à conserver la belle entente entre bénévoles et salariés, et à ce que les bénévoles agissent avec rigueur et professionnalisme.

Sa devise dans les temps difficiles : « Gardons courage et tenons bon ! »

Et maintenant ?

L'histoire ne s'arrête pas là, pas moins de 5 personnes se sont réparties ses nombreuses activités, et sa dernière recrue, sa fille, est devenue bénévole à son tour.



À Hubert, nous disons tous un immense merci.

L'ACTION DES GROUPES LOCAUX DE SOLIDARITÉ

Au-delà de leur implication dans l'accompagnement, l'acquisition et l'entretien des logements ou le plaidoyer local, les Groupes Locaux de Solidarité développent de nombreuses actions en vue de permettre des rencontres conviviales et promouvoir l'association : qu'il s'agisse de rituels ou d'événements ponctuels, galette, pique-nique, goûter de Noël, brocantes, ventes de confitures, pièces de théâtres et soirées musicales rythment la vie des groupes et permettent de tisser des liens.

L'exemple d'une année bien remplie pour le Groupe de Saint-Quentin-en Yvelines

L'année 2024 a été riche en événements pour notre GLS. Tous les bénévoles se sont mobilisés une nouvelle fois pour notre traditionnel **loto gastronomique** qui a eu lieu le samedi 27 janvier. Plus de 220 personnes étaient présentes pour cet après-midi là. 70 restaurateurs et commerçants ont renouvelé leurs partenariats et des nouveaux nous ont rejoints. Une façon de plus de faire connaître l'association et ses missions auprès du tissu local.



2024 était aussi la première édition de notre **soirée karaoké**. C'était le 9 mars. Nous avons la belle surprise de voir Monsieur le Maire de Montigny-le-Bretonneux, pousser la chansonnette avec nous. Un franc succès qui nous a donné envie de renouveler l'expérience pour 2025.



La fin d'année a été marquée par un projet qui nous tenait tous à cœur : un **ciné-débat avec Catherine Frot**. La marraine de SNL nous a fait l'honneur de présenter son film « La fine Fleur ». La ferme de Bel Ébat, qui accueillait cet événement, était remplie. Le film nous rappelle la solidarité et les rencontres que nous pouvons vivre à SNL. Catherine Frot s'est prêtée au jeu des questions réponses et a redit son engagement auprès de SNL.



2024 pour notre GLS c'est aussi **deux inaugurations**, ce qui donne un total de 6 logements. Tous les bénévoles sont ravis d'accueillir et d'accompagner de nouveaux locataires !



La sortie au musée du groupe du Pecq

Les jeunes et les moins jeunes du groupe du Pecq ont été émerveillés par la galerie de l'évolution. L'après-midi au musée s'est conclue par un goûter partagé au cours duquel Bertrand Chanzy a intronisé la nouvelle coordinatrice du groupe Florence Maillard.

Tous ces moments de rencontre et de partage font la richesse de l'action des GLS et de notre association en général .

TÉMOIGNAGES 2024



Le témoignage de Catherine : Catherine Marchal a quitté le conseil d'administration mi 2024, étant arrivée au bout des 12 années de mandat. Nous avons recueilli son témoignage.

Que retiens-tu des 12 années passées au Conseil d'Administration ?

« L'association a énormément évolué en 12 ans. Hubert, directeur bénévole, et Raphaël, directeur adjoint, sont venus me chercher à une période où le conseil d'administration était très focalisé sur les sujets financiers. Ils souhaitaient qu'une personne qui connaît le public des locataires puisse évoquer la réalité de ce qu'ils vivent au sein du conseil d'administration. Et c'est ce que j'ai fait, sans hésiter à dire les choses ! L'association a traversé des périodes tumultueuses, où le projet avait du mal à se développer. A plusieurs, nous avons agi pour faire évoluer la gouvernance, établir une situation de confiance forte entre l'équipe salariée et le conseil d'administration. Cette action nous a soudés et nous sommes ainsi parvenus à relancer le projet associatif. Aujourd'hui il est satisfaisant de voir que l'association porte fort les valeurs du projet, qu'elle est dans une belle dynamique avec de beaux projets tels que celui de la pension de famille. »

Quelle est ta recommandation pour la suite ?

« Il est essentiel que l'équipe du conseil d'administration soit diversifiée et réunisse toutes les compétences nécessaires à la poursuite du projet ! »

Merci Catherine pour ces douze années d'engagement au sein du conseil, où tu as agi avec courage, dans l'intérêt du projet et de ses bénéficiaires. Ton action continue notamment avec l'accompagnement des bénévoles et l'attribution des logements.

Témoignage d'un locataire du GLS de Saint-Quentin- en-Yvelines Est

"J'ai bien apprécié les ateliers collectifs. Moi qui considère déjà bien savoir gérer mon logement, j'ai quand même pu apprendre de nouvelles choses.

Les thèmes abordés ne se limitent pas qu'aux conseils qu'on qualifierait "de base". Ils abordent aussi des aspects importants auxquels on ne penserait pas de prime abord (par exemple les formalités administratives à faire dans le cadre d'un déménagement, ou simplement savoir lire en détails le plan d'un logement).

Un autre point positif est que ces rencontres ne sont pas des échanges à sens unique : les locataires participent et contribuent tout autant aux ateliers que les organisateurs. C'est toujours utile de pouvoir confronter nos connaissances et pratiques avec celles des autres.

On sous-estime à quel point un logement bien tenu est essentiel mais aussi bénéfique. C'est pourquoi ces ateliers sont très utiles"

LES DONATEURS



2024 est un bon cru pour la collecte, avec une recette de presque 350 000 € (dons, transformation de prêts en dons, intérêts des livrets solidaires, abandons de frais) malgré l'absence de don exceptionnel cette année.

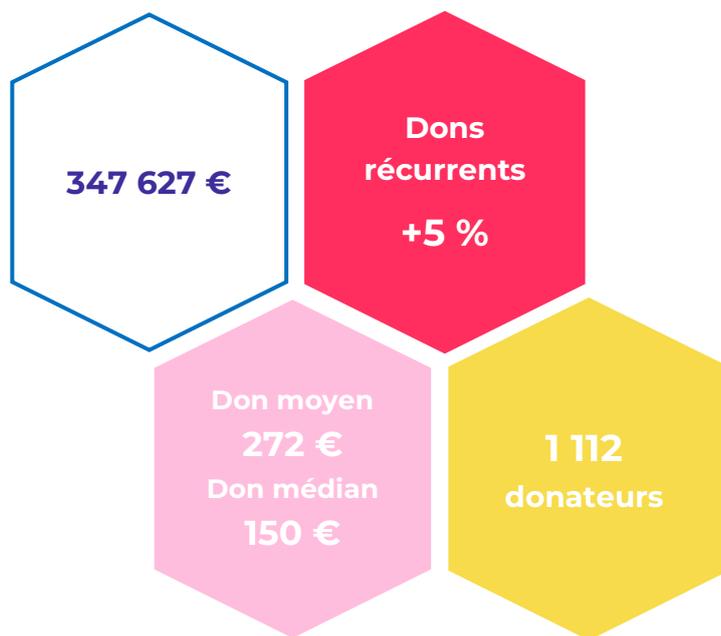
L'évolution des modes de paiement se poursuit : stagnation des chèques, mais hausse des virements (+ 10 %), et des dons en ligne (+ 5 %). Les dons récurrents (prélèvement, don en ligne récurrent ou virements automatiques), garantie de régularité, augmentent de 5 %.

Ces bons résultats sont à mettre au crédit de nos bénévoles qui font un remarquable travail de proximité. Il faut souligner que les frais engagés pour la collecte sont négligeables (moins de 1 % des dons collectés, lorsque pour la plupart des grandes associations, ces frais sont souvent au-delà de 20 %).

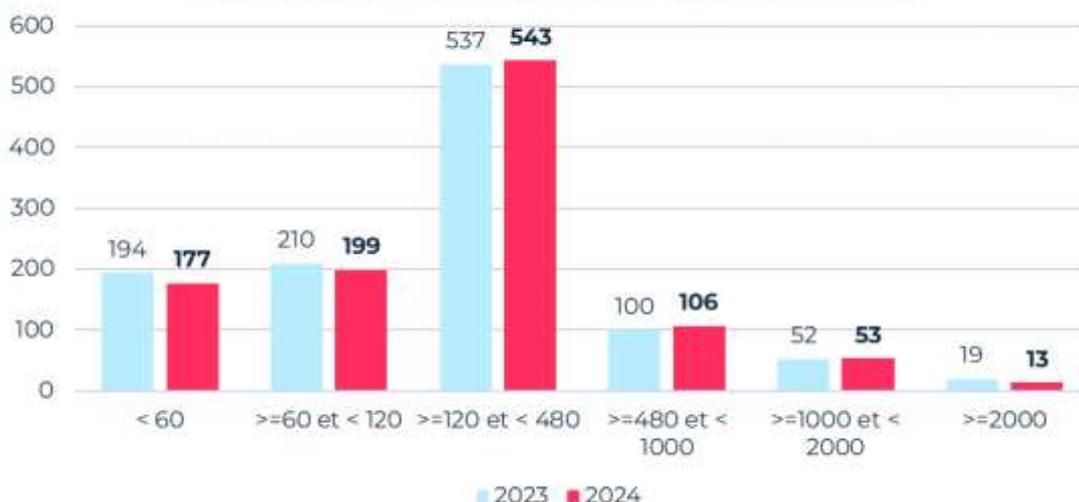
Bonne nouvelle, après plusieurs années de baisse, le nombre de donateurs a très légèrement augmenté.

Les recettes de manifestations sont également en hausse de 17 %, là encore grâce à la mobilisation des bénévoles.

Les locations solidaires (ou abandons de loyer) sont également en hausse sensible, de 16 %.



Répartition des donateurs par montant des dons



Un grand merci à tous !

LE PLAIDOYER, UN DES "PILIERS" DE SNL

SNL dans son environnement

Le logement des personnes à faibles ressources, l'accompagnement des personnes en difficultés, l'insertion sociale de celles d'entre elles qui sont en marge, ces trois dimensions mobilisent beaucoup de notre énergie, mais au-delà ?

SNL joue un rôle essentiel dans la vie de la cité, notamment en matière de logement pour les personnes à faibles ressources, d'accompagnement social et d'insertion. Notre fonctionnement repose sur des dons, des financements publics, et une interaction active avec les services publics et les instances politiques.

En 2024, SNL a travaillé pour influencer des lois importantes, comme les lois Kasbarian 1 & 2, qui ont un impact direct sur leurs actions. Bien que ces lois ne soient pas totalement abandonnées, il est crucial de rester vigilant face aux évolutions politiques.

SNL a aussi interrogé les candidats aux élections législatives pour connaître leur programme par rapport au logement social, au soutien des associations comme la nôtre et à la considération portée aux plus fragiles, quels qu'ils soient.

En 2025, nous sommes évidemment très directement impactés par la décision du Conseil régional votée en décembre 2024 de geler tous les crédits relatifs aux investissements dans le logement social.

SNL Union a cependant établi un bon contact avec la ministre du logement, Madame Valérie Létard, qui s'est montrée très sensible à notre projet.

Pour continuer à avancer, il est important que chaque bénévole se mobilise pour faire entendre la voix de SNL auprès des acteurs locaux, comme les municipalités, les services sociaux, et les élus. La sensibilisation et la mobilisation collective sont des clés importantes pour soutenir notre action dans ce contexte.

Brocante solidaire Ikéa

Le 8 juin 2024 a eu lieu une brocante solidaire organisée par Ikéa Plaisir. A cette occasion, une centaine d'emplacements a été louée, et le fruit de cette location a été reversé à SNL Yvelines.

Cela a surtout été l'occasion de témoigner de l'action de notre association aux personnes de passage, et de passer une belle journée entre bénévoles de plusieurs GLS !

L'opération se renouvelle en juin 2025 !



SNL Yvelines désigné membre du Comité responsable du PDALHPD

En octobre 2024, SNL Yvelines a été désigné par le Préfet des Yvelines et le Président du Conseil Départemental des Yvelines comme membre du Comité Responsable du Plan Départemental d'Action pour le Logement et l'Hébergement des Personnes Défavorisées (PDALHPD), pour la période 2024-2029. Ce comité regroupe de nombreux acteurs publics et privés (Etat, Conseil départemental, Communautés d'agglomération, Mairies, associations, bailleurs privés, sociétés HLM, CAF, Action Logement...).

Cette désignation montre que l'action de SNL Yvelines est connue et reconnue par les pouvoirs publics, et nous engage pour œuvrer avec tous les autres membres.

Le Plan Départemental d'Action pour le Logement et l'Hébergement des Personnes Défavorisées permet de garantir localement une stratégie et des orientations visant à coordonner l'ensemble des interventions publiques en matière de logement et d'hébergement en faveur des personnes les plus précaires.

Il s'inscrit dans un cadre législatif et réglementaire qui n'a cessé d'évoluer et recouvre un nombre important de thématiques et de dispositifs adaptés à la lutte contre le mal logement : veille sociale, hébergement, prévention des expulsions locatives, lutte contre l'habitat dégradé et la précarité énergétique.

Le PDALHPD des Yvelines a vocation à permettre le déploiement sur le territoire d'actions coordonnées et opérationnelles via des dispositifs et des outils en tenant compte à la fois des besoins, des politiques locales de l'habitat et des orientations nationales.

LE MOUVEMENT SNL

SNL-Union, fédération des associations SNL

En 2024, les 1 244 logements du mouvement SNL ont permis de loger et accompagner 3 220 personnes en situation de grande précarité, essentiellement en Ile-de-France, là où les besoins sont les plus prégnants.

Face aux enjeux et défis auxquels sont confrontées collectivement les entités qui composent le mouvement, SNL Union joue plus que jamais son rôle de pivot et de pilier pour accompagner les associations SNL et la foncière solidaire SNL-Prologues à mener ses missions dans les meilleures conditions.

L'année a débuté par un séminaire rassemblant l'ensemble des entités pour repenser collectivement le modèle du mouvement et se donner des lignes d'actions communes pour « mieux faire ensemble » dans un contexte particulièrement complexe : hausse des coûts de travaux, de l'énergie, baisse de subventions publiques, politique du logement social mise à mal...

Bénévoles et salariés ont ainsi posé les bases d'une stratégie ambitieuse autour de 5 thèmes prioritaires, qui ont été les points d'ancrage de l'action de SNL Union en 2024 : le modèle économique et le développement des ressources, l'organisation des entités, la place centrale du bénévolat, la stratégie de production de logements d'insertion, ainsi que l'entretien des logements.

SNL Union a poursuivi en 2024 la dynamique de développement de la notoriété du mouvement, en valorisant son rôle d'acteur clé du logement d'insertion en Ile-de-France, et en s'appuyant sur les actions concrètes menées par les associations départementales.

Dans ce cadre, grâce à la refonte de l'identité visuelle pilotée par SNL Union officiellement adoptée début 2024, les outils de communication ont été repensés en profondeur pour refléter au mieux les valeurs et la dynamique de l'ensemble du mouvement.

SNL a aussi renforcé sa participation lors de rendez-vous incontournables pour ancrer davantage son action dans le secteur de l'ESS (Économie Sociale et Solidaire), comme la journée de la précarité énergétique, la semaine des pensions de famille, ou la semaine de la finance solidaire.

Parallèlement, l'action de plaidoyer a été riche en cette année qui nécessitait une forte mobilisation face à une conjoncture particulièrement inquiétante (restriction de droits sociaux, mesures mettant à mal le logement social, suppression de financements publics, instabilité politique en France et en Europe ...).

SNL a poursuivi le déploiement de son action dans les départements où sa présence est plus récente, comme le Val-d'Oise et la Seine-Saint-Denis. Dans ces territoires, le rôle d'accompagnement et de soutien apporté par SNL Union, via notamment son pôle MOI et son pôle vie associative, est particulièrement fort.

Les défis à relever durant l'année 2025 sont de taille. Les associations SNL, comme leur foncière solidaire SNL-Prologues, pourront compter sur l'appui de la fédération pour leur permettre de garder le cap et de poursuivre leur mission à forte utilité sociale en ces temps tumultueux.

SNL-Prologues, coopérative foncière solidaire

Un outil commun, au service des projets associatifs : parce que le Logement d'abord, c'est d'abord des logements, la coopérative foncière solidaire, SNL-Prologues, porte l'immobilier du mouvement SNL soit 1 244 logements fin 2024.

SNL prologues permet ainsi à 3 220 personnes en situation de grande précarité « d'habiter » dans un environnement digne, accompagnées dans leur mobilisation par des bénévoles et des professionnels des associations SNL.

Son action a été distinguée en 2024 par le prix national de l'Économie Sociale et Solidaire, catégorie utilité sociale décerné par ESS France (chambre française de l'ESS).

Son capital de 64,5 M€ est détenu par les associations SNL et des associations partenaires, des particuliers, et des investisseurs institutionnels. Les associations détiennent 65% au moins des droits de vote et les associations SNL sont majoritaires au conseil d'administration et sont un gage du respect de la raison d'être du mouvement.

Le soutien au projet SNL, c'est aussi l'épargne citoyenne solidaire: Depuis 2020 SNL-Prologues mobilise spécialement les particuliers qui souhaitent donner du sens à leur épargne, leur démarche d'investissement solidaire étant soutenue par une déduction fiscale. La mobilisation collective et la plateforme web investirsolidaire.fr ont permis de confirmer depuis 5 ans cette dynamique.

L'Épargne solidaire et les dons collectés par les associations SNL contribuent à donner à SNL Prologues les moyens de produire 10% des logements locatifs très sociaux avec un bas niveau de loyer (PLAI adapté) d'Ile de France, en complément du soutien de l'Etat, des collectivités locales et des mécènes notamment la Fondation pour le Logement des défavorisés qui nous accompagnent.



RAPPORT FINANCIER DE L'EXERCICE 2024

Après deux exercices avec un résultat faible ou négatif, 2024 renoue avec un excédent significatif, de bon augure pour l'avenir de SNL Yvelines.

COMPTE DE RÉSULTAT

PRODUITS D'EXPLOITATION

Le total des produits d'exploitation est en hausse de 2 % environ par rapport à 2023, à 1 569 k€.



Loyers

Les loyers perçus, qui incluent les charges locatives et assurances, s'élèvent à 690 214 € en 2024 contre 649 778 € en 2023 soit une augmentation de plus de 6 %.

Le parc a augmenté de 5 unités, atteignant 137 logements en fin d'année, et le taux de vacance, est d'environ 8 %, soit un peu plus qu'en 2023. 14 logements étaient vacants en fin d'année.

Produit des manifestations

Les produits de manifestations sont en forte hausse en 2024 avec 35 524 € en hausse de 25 % par rapport à 2023, ce qui témoigne de la vitalité de nos GLS.

Maîtrise d'Ouvrage d'Insertion

La facturation à Prologues s'établit à 35 524 € en hausse significative par rapport à 2023 (+ 74 %). Elle inclut pour la première fois les prestations liées à la rénovation complète des logements classés F ou G.

Subventions

En 2024, nous pouvions percevoir du Conseil Départemental au maximum 130 mesures à 2 911 €, soit environ 378 500 € dans le cadre du financement de l'Accompagnement Social Lié au Logement (ASLL). Nous n'avons pu justifier qu'un peu plus de 86 mesures. Le financement du Conseil Départemental s'est en conséquence limité à 264 919 €.

17 communes nous ont soutenus en 2024, avec un montant total des subventions de 15 550 € en hausse de plus de 16 % par rapport à 2023, grâce à la mobilisation de la plupart des GLS.

Dons

Les dons s'élèvent à 347 627 € (dont 426 € dédiés à l'investissement) à comparer au 361 452 € de l'année 2023 soit une légère diminution (4 %) due à l'absence de don exceptionnel cette année. Les prélèvements automatiques mensuels ainsi que les dons en ligne continuent leur progression, pour s'établir respectivement à 65 385 € (+5 %) et à 98 113 € (+4 %).

Le nombre de donateurs est en très légère progression à 1122.

Contributions financières autres organismes

Il s'agit des subventions versées à SNL Union, qui sont ensuite réparties entre les entités SNL. En 2024, SNL Yvelines a perçu des contributions financières pour un montant total de 109 232 € ; elles se répartissent entre la DRIEETS (Direction Régionale Interdépartementale de l'Économie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités) pour l'accompagnement social des primo-arrivants (28 814 €), Wake up café pour l'accompagnement social des personnes sortant de détention (2 418 €) et surtout l'Accompagnement Vers et Dans le Logement (AVDL) (78 000 €), subvention d'État pour l'accompagnement des locataires présents depuis plus de 3 ans.

Reprises sur provisions et transferts de charge

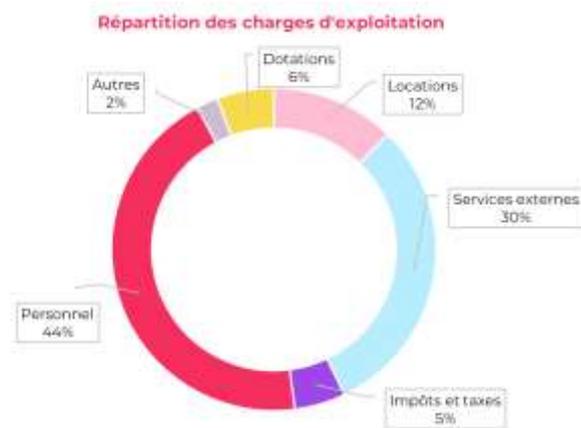
Les reprises sur provisions pour risques et charges ont fortement diminué cette année à 31 681 €, contre 55 097 € en 2023, du fait d'un changement du mode de calcul : les provisions ne sont reprises que si les travaux sont complètement terminés. Les provisions pour créances douteuses ont aussi fortement diminué 34 837 € à 10 511 € cette année.

Les transferts de charge ont également diminué, passant de 31 684 € en 2023 à 23 210 € en 2024.

Au total cette rubrique passe donc de 121 619 € en 2023 à 65 402 € cette année.

CHARGES D'EXPLOITATION

Les charges d'exploitation sont en légère baisse d'un peu plus de 1 % par rapport à 2023, à 1 526 k€.



Consommation Eau, EDF, sous-traitance....

Ce poste est en hausse passant de 12 980 € en 2023 à 13 830 € en 2024.

Loyers Prologues et Union

Ce sont les loyers versés aux propriétaires de nos logements, principalement notre Foncière SNL Prologues et des bailleurs sociaux (« Moulin vert » par exemple) qui mettent quelques logements à notre disposition.

Le montant s'élève à 188 925 €, supérieur de 3 % à l'année précédente (182 773 €), consécutivement à la hausse des loyers et la mise en service de nouveaux logements.

Entretien des logements non récupérables

Après deux années avec des montants très élevés, les charges d'entretien sont en forte baisse cette

année à 106 875 €, contre 135 144 € l'année dernière (- 21 %).

Charges locatives (récupérables et non récupérables) et primes d'assurance non récupérables

Poste important (251 284 € cette année), en hausse de plus de 6 % par rapport à 2023 (236 110 €).

Autres charges (honoraires, frais déplacements, formation, etc.)

Le montant total de ces charges est de 92 863 € inférieur de 15 % environ à 2023.

Ces baisses concernent essentiellement les honoraires et les frais de déplacement (moins de déplacement des salariés, et pas de déplacement exceptionnel comme pour le grand rassemblement de Jambville en 2023).

Impôts et taxes

Le montant s'élève à 77 672 € cette année contre 69 015 € en 2023, soit une augmentation de près de 13 %, en grande partie à cause des taxes foncières, qui passent de 44 247 € à 49 520 €.

Salaires et traitements (avec charges sociales)

Les frais de personnel s'élèvent à 674 979 € en augmentation d'environ 4 %. Le nombre de salariés équivalent à taux plein (ETP) est passé de 11,6 en 2023 à 11,76 en 2024.

Dotations aux amortissements et aux dépréciations

Les dotations aux amortissements immobiliers sont en baisse de presque 5 %.

La dotation aux provisions pour loyers douteux concerne le risque de loyers impayés. Elle est en hausse (environ 48 %) par rapport à 2023, et retrouve donc le niveau de 2022. La provision se concentre sur quelques locataires qui ont une dette importante.

Dotations aux provisions

Les dotations aux provisions pour risques et charges ont diminué de 60 % et celles pour retraite de 5 % environ.

Autres charges

Les pertes définitives de loyer, un peu plus de 14 000 € en 2022, diminuent à moins de 3000 € cette année.

La cotisation à SNL Union a légèrement diminué de 30 698 € à 29 836 €.

RÉSULTAT D'EXPLOITATION

Le résultat d'exploitation 2024 s'établit à 43 329 €, en très nette amélioration par rapport à 2023 (- 9 565 €).

PRODUITS ET CHARGES FINANCIÈRES

Produits financiers

Hausse très significative à 20 182 €, contre 15 328 € en 2023. Ceci s'explique en particulier par le fait qu'une grande partie de nos placements sont à intérêts progressifs.

Charges financières

Il s'agit essentiellement des intérêts sur l'emprunt long terme pour l'achat des bureaux, qui baisse d'un peu plus de 500 € par rapport à l'année dernière.

RÉSULTAT FINANCIER

Il est en forte hausse à 18 580 €, contre 13 193 € l'année dernière.

PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

Produits: leur montant similaire à l'année dernière à 30 928 €, contre 32 424 € en 2023.

Charges: d'un montant de 20 000 €, elles correspondent à la valeur comptable des Parts Prologues cédées par un donateur.

RÉSULTAT EXCEPTIONNEL

Il s'établit à 10 928 €

RÉSULTAT GLOBAL :

Le résultat global s'établit à 61 448 €, meilleur résultat depuis 2022.



BILAN

ACTIF

ACTIF IMMOBILISÉ

Immobilisations corporelles et incorporelles

Légère diminution de ce poste qui s'élève à 568 499 € qui est due à l'amortissement des immobilisations corporelles.

Immobilisations financières

Actions SNL Prologues : En 2024, SNL Yvelines a acquis 334 parts à 200 € de Prologues, soit un montant de 66 800 € portant notre nombre total d'actions à 19 601.

Parts Crédit coopératif : Les intérêts de parts du Crédit coopératif, 6 664 € en 2023-24 sont automatiquement réinvestis en parts. Nous avons donc désormais 22 442 parts pour un montant de 342 241 €.

ACTIF CIRCULANT

Il est composé essentiellement de comptes à terme pour un montant de 506 216 € et de disponibilités pour 501 472 €.

PASSIF

Fonds propres

D'un montant de 5 328 184 €, les fonds propres sont en augmentation de 110 123 €.

Les fonds propres avec droit de reprise correspondent à une subvention pour les 6 nouveaux logements de Louveciennes. Cette subvention a été reçue en 2024 alors que la totalité des fonds propres de cette opération avaient déjà été versée par SNL Yvelines à SNL Prologues.

Réserves

Les réserves ont légèrement augmenté à 4 853 851 € (+ 6 653 €).

La réserve pour projet à venir diminue sensiblement de 398 926 € à 246 339 €, et les réserves diverses augmentent légèrement à 710 440 € (+ 6 352 €). Le niveau des réserves reste satisfaisant et permet de financer les projets en cours et à venir.

Subventions d'investissement

Diminution sensible de ce poste qui passe à 72 839 € (- 9 824 €), du fait de l'amortissement progressif de ces subventions.

Emprunts et dettes financières divers

Ce poste d'un montant de 639 170 € est en diminution de 102 060 €.

COMPTES DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)

Ce tableau reprend le compte de résultat et présente les produits par origine ainsi que les charges par destination, avec le montant des dons pour les financer.

Le total des produits se répartit entre :

- 347 627 € qui proviennent de la générosité du public,
- 935 729 € qui ne sont pas issus de la générosité du public et qui sont principalement les loyers et les contributions financières,
- 294 793 € qui viennent des subventions perçues,
- Le reste correspond aux reprises sur provisions.

Dans la partie charges, on vient lire (en 2^{ème} colonne) de quelle manière les fonds qui proviennent de la générosité du public ont été utilisés :

- 286 179 € ont été utilisés pour financer les charges de cette année, dont 214 304 € sur les missions sociales, 11 712 € consacrés à la recherche de fond, 60 163 € pour couvrir les frais de fonctionnement.
- Il reste donc un excédent de 61 448 €.

Le CROD par nature, concerne les dons en natures par destination. Pour SNL Yvelines il s'agit de la valorisation du bénévolat, des abandons de loyer, du mécénat d'entreprise.

La valorisation du bénévolat, 930 102 €, est en hausse de plus de 18 % par rapport à l'année dernière. Cela résulte à la fois de l'augmentation du nombre d'heures de bénévolat par rapport à 2023 (+ 11 %) et de la revalorisation du taux horaire (presque 7 %). Ceci représente plus de 24 équivalent temps plein (1421 h/an).

Les abandons de loyer sont en hausse de 16 % à 85 237 €. Il n'y a pas eu de mécénat de compétences cette année, contrairement à 2023.

COMPTES D'EMPLOI RESSOURCES (CER)

Ce tableau reprend le montant total des dons et détaille leur utilisation par destination. Il permet de connaître le montant des dons en réserve à la fin de l'exercice.

On notera que les frais d'appel à la générosité du public sont seulement de 3 331 €, soit environ 1 % des dons reçus.

AFFECTATION DU RÉSULTAT

L'Assemblée Générale décide des dispositions suivantes :

1/ Les appels de fonds de SNL Prologues correspondent à ce que nous devons financer par fonds propres. En 2024, ils sont d'un montant global de 66 812,25 €. Les dons de l'exercice fléchés vers l'investissement ne permettant de les financer qu'à hauteur de 426,00 €, nous viendrons prélever le solde, soit 66 386,25 € de la "Réserve projets à venir" pour les affecter en "Réserve d'acquisition".

2/ En 2024, SNL Yvelines a perçu de la Fondation SNL une subvention d'un montant de 58 500 € afin de financer l'acquisition et la rénovation de 6 nouveaux logements à Louveciennes.

SNL Yvelines ayant déjà versé à SNL Prologues la totalité des fonds propres liés à cette opération, il est proposé de verser cette somme, dédiée spécifiquement à l'opération de Louveciennes, directement en « Réserve d'acquisition ».

En contrepartie, il sera prélevé 58 500 € de la « Réserve d'acquisition » pour les affecter en « Réserves diverses ».

3/ Enfin, le résultat 2024, soit 61 447,93 €, sera affecté de la façon suivante :

- Versement au compte "Réserve d'acquisition" pour un montant de 426,00 €.
- Versement au compte "Réserves diverses" pour un montant de 61 021,93 €, correspondant au solde de dons non affectés après financement des différents métiers.

TABLEAUX DU COMPTE DE RÉSULTAT 2024

COMPTE DE RESULTAT EN LISTE			
	Résultat 2024	Exercice 2023	Exercice 2022
PRODUITS D'EXPLOITATION	11,76 ETP	11,6 ETP	11,11 ETP
Cotisations			
Ventes de prestation de services	761 237	698 478	710 428
Loyers	499 178	477 185	460 805
Récupération charges locatives et assurance	191 037	172 593	162 425
Produits manifestations	35 524	28 299	23 598
Facturation à SNL Prologues	35 499	20 400	63 600
Subventions d'exploitation	284 969	324 782	314 856
FSL accompagnement	264 919	302 765	301 356
subventions communales	15 550	13 350	13 500
Aides à l'emploi	4 500	8 667	0
Ressources liées à la générosité du public (dons manuels, mécénats, legs, donations et assurances-vie)	347 627	361 452	332 524
Contributions financières	109 232	29 740	73 790
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	65 402	121 619	53 113
Utilisations des fonds dédiés	0	0	7 128
Autres produits	763	272	6
TOTAL I	1 569 231	1 536 342	1 491 846
CHARGES D'EXPLOITATION	11,76 ETP	11,6 ETP	11,11 ETP
Achats de marchandises	0	0	0
Variation de stock	0	0	0
Autres achats et charges externes	653 778	675 702	641 710
Fluides, fournitures sous-traitance	13 830	12 980	10 334
Loyers	188 925	182 773	172 135
Entretien logements non récupérables	106 875	135 144	142 145
Charges locatives récupérables et provision	191 443	176 424	174 465
Charges locatives non récupérables	42 088	42 690	52 489
Primes assurances non récupérables	17 754	16 997	11 921
Honoraires	18 443	28 207	21 225
Pub + Relation publique + Documentation + Annonce	9 252	5 686	6 932
Frais déplacements	33 060	41 947	24 721
Frais réunion/réception	246	0	643
Frais postaux et de télécommunications	10 110	10 151	10 387
Autres frais (cotisations, sces bancaires...)	9 098	9 009	7 813
Formation des salariés et bénévoles	12 654	13 694	6 500
Aides financières	0	-4 162	38 557
Impôts, taxes et versements assimilés	77 672	69 015	60 674
Salaires et traitements	475 234	460 670	434 595
Charges sociales	199 745	189 120	188 642
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	58 147	51 468	65 538
Dotations aux provisions	28 229	59 047	54 517
Reports en fonds dédiés	0	0	0
Autres charges	33 096	45 047	27 568
Autres charges	3 260	14 349	373
Cotisation SNL Union	29 836	30 698	27 195
TOTAL II	1 525 902	1 545 907	1 511 800
1. RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	43 329	-9 565	-19 955

PRODUITS FINANCIERS			
Autres intérêts et produits assimilés	20 182	15 100	7 019
Produits nets sur VMP	0	228	120
TOTAL III	20 182	15 328	7 139
CHARGES FINANCIERES			
Intérêts et charges assimilées	1 564	2 134	2 697
Charges nettes sur VMP	38		
TOTAL IV	1 602	2 134	2 697
2. RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	18 580	13 193	4 443
3. RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV)	61 909	3 628	-15 512
PRODUITS EXCEPTIONNELS			
Sur opérations de gestion	1 105	2 396	1 684
Sur opérations en capital	29 824	30 028	30 526
TOTAL V	30 928	32 424	32 210
CHARGES EXCEPTIONNELLES			
Sur opérations de gestion	0	0	2 725
Sur opérations en capital	20 000	20 000	20 000
TOTAL VI	20 000	20 000	22 725
4. RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	10 928	12 424	9 485
Participation des salariés aux résultats (VII) Impôts sur les bénéfices (VIII)	11 389	9 400	9 366
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	1 620 341	1 584 094	1 531 195
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	1 558 893	1 577 442	1 546 588
EXCEDENT OU DEFICIT	61 448	6 653	-15 394



TABLEAUX DU BILAN 2024

BILAN ACTIF					
	2024			2023	2022
	Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net		Net
ACTIF IMMOBILISE					
Immobilisations incorporelles	6 681	6 681			
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs	6 681	6 681	0	0	0
Immobilisations corporelles	922 144	353 645	568 499	595 749	629 888
Terrains	227 316		227 316	227 316	227 316
Constructions	536 952	237 293	299 658	319 376	339 095
Autres	157 876	116 352	41 525	49 056	63 476
Immobilisations financières	4 328 899	0	4 328 899	4 256 488	4 099 281
Participations et Créances rattachées	4 262 646	0	4 262 646	4 189 169	4 032 973
Actions SNL-Prologues	3 920 200	0	3 920 200	3 853 400	3 700 400
Parts Crédit coopératif	342 241	0	342 241	335 576	332 267
Autres	205	0	205	193	306
Prêts	25 245	0	25 245	31 098	31 952
Autres	41 008	0	41 008	36 220	34 356
TOTAL I	5 257 724	360 326	4 897 398	4 852 237	4 729 169
ACTIF CIRCULANT					
Créances	242 327	60 854	181 473	95 395	215 993
Créances clients, usagers et comptes rattachés	96 529	60 854	35 675	32 451	28 543
Autres	145 798	0	145 798	62 944	187 451
Valeurs mobilières de placement	506 216	0	506 216	506 406	402 810
Disponibilités	501 472	0	501 472	662 935	1 245 762
Charges constatées d'avance	36 668	0	36 668	1 641	2 006
TOTAL II	1 286 683	60 854	1 225 829	1 266 377	1 866 571
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)	6 544 407	421 180	6 123 227	6 118 614	6 595 740

BILAN PASSIF			
	2024	2023	2022
FONDS PROPRES			
Fonds propres sans droit de reprise	220 000	220 000	220 000
Fonds propres complémentaires	220 000	220 000	220 000
Fonds propres avec droit de reprise	58 500	0	0
Fonds propres complémentaires	58 500	0	0
Réserves	4 853 851	4 847 198	4 848 150
Réserve d'acquisition	3 853 353	3 700 466	3 198 975
Réserve projets à venir	246 339	398 926	938 384
Réserve d'acquisition propre au siège	43 718	43 718	43 718
Réserves diverses	710 440	704 088	667 072
Report à nouveau	61 545	61 545	75 987
Excédent ou déficit de l'exercice	61 448	6 653	-15 394
Situation nette (sous total)	5 255 345	5 135 396	5 128 744
Subventions d'investissement	72 839	82 663	92 691
TOTAL I	5 328 184	5 218 059	5 221 435
FONDS REPORTES ET DEDIES			
Fonds dédiés	0	0	0
TOTAL II	0	0	0
PROVISIONS			
Provisions pour risques	99 765	109 254	112 852
Provisions pour charges	56 108	50 071	42 523
TOTAL III	155 873	159 325	155 375
DETTES			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	94 289	135 252	175 647
Emprunts et dettes financières diverses	344 014	394 779	804 777
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	53 575	69 650	91 438
Dettes fiscales et sociales	144 963	133 310	130 589
Autres dettes	1 829	8 239	16 478
TOTAL IV	638 670	741 230	1 218 930
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)	6 122 727	6 118 614	6 595 740

TABLEAUX DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

A - PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	EXERCICE 2024		EXERCICE 2023	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - PRODUITS LIÉS A LA GÉNEROSITÉ DU PUBLIC	347 627	347 627	361 452	361 452
1.1 Cotisations sans contrepartie	0	0	0	0
1.2 Dons, legs et mécénat	347 627	347 627	361 452	361 452
- Dons manuels	347 627	347 627	361 452	361 452
- Legs, donations et assurances-vie	0	0	0	0
- Mécénat	0	0	0	0
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	0	0	0	0
2 - PRODUITS NON LIÉS A LA GÉNEROSITÉ DU PUBLIC	935 729		797 898	
2.1 Cotisations avec contrepartie	0		0	
2.2 Parrainage des entreprises	0		0	
2.3 Contributions financières sans contrepartie	109 232		29 740	
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	826 497		768 158	
3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	294 793		334 810	
4 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	42 192	0	89 935	0
5 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS	0	0	0	0
TOTAL	1 620 341	347 627	1 584 094	361 452
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - MISSIONS SOCIALES	1 416 282	214 304	1 391 488	281 554
1.1 Réalisées en France	1 416 282	214 304	1 391 488	281 554
- Actions réalisées par l'organisme	1 416 282	214 304	1 395 650	281 554
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France	0	0	-4 162	0
1.2 Réalisées à l'étranger	0	0	0	0
- Actions réalisées par l'organisme	0	0	0	0
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger	0	0	0	0
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	11 909	11 712	11 399	11 353
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	3 350	3 331	3 002	2 997
2.2 Frais de recherche d'autres ressources	8 559	8 381	8 397	8 356
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	91 083	60 163	88 779	66 055
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	28 229	0	76 376	0
5 - IMPOT SUR LES BENEFICES	11 389		9 400	
6 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	0	0	0	0
TOTAL	1 558 893	286 179	1 577 442	358 961
EXCEDENT OU DEFICIT	61 448	61 448	6 653	2 490

TABLEAUX DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION EN NATURE

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	EXERCICE 2024		EXERCICE 2023	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - Contributions volontaires liées à la générosité du public	1 015 339	1 015 339	905 169	905 169
Bénévolat	930 102	930 102	784 691	784 691
Prestations en nature	0	0	0	0
Dons en nature	85 237	85 237	120 478	120 478
2 - Contributions volontaires non liées à la générosité du public	0		0	
3 - Concours publics en nature	0		0	
Prestations en nature	0		0	
Dons en nature	0		0	
TOTAL	1 015 339	1 015 339	905 169	905 169
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - Contributions volontaires aux missions sociales	749 299	749 299	728 790	728 790
Réalisées en France	749 299	749 299	728 790	728 790
Réalisées à l'étranger	0	0	0	0
2 - Contributions volontaires à la recherche de fonds	52 927	52 927	51 091	51 091
3 - Contributions volontaires au fonctionnement	213 113	213 113	125 288	125 288
TOTAL	1 015 339	1 015 339	905 169	905 169



COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC (LOI n° 91-772 DU 7 AOÛT 1991)

EMPLOIS PAR DESTINATION	2024	2023	RESSOURCES PAR ORIGINE	2024	2023
EMPLOIS DE L'EXERCICE			RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1 - Missions sociales	214 304	281 554	1 - Ressources liées à la générosité du public	347 627	361 452
1.1 Réalisées en France	214 304	281 554	1.1 Cotisations sans contrepartie	0	0
- Actions réalisées par l'organisme	214 304	281 554	1.2 Dons, legs et mécénats	347 627	361 452
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant en France	0	0	- Dons manuels	347 627	361 452
1.2 Réalisées à l'étranger	0	0	- Legs, donations et assurances-vie	0	0
- Actions réalisées par l'organisme	0	0	- Mécénats	0	0
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant à l'étranger	0	0	1.3 Autres ressources liées à la générosité du public	0	0
2 - Frais de recherche de fonds	11 712	11 353			
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	3 331	2 997			
2.2 Frais de recherche d'autres ressources	8 381	8 356			
3 - Frais de fonctionnement	60 163	66 055			
TOTAL DES EMPLOIS	286 179	358 961	TOTAL DES RESSOURCES	347 627	381 452
4 - Dotations aux provisions et dépréciations	0	0	2 - Reprises sur provisions et dépréciations	0	0
5 - Reports en fonds dédiés de l'exercice	0	0	3 - Utilisations des fonds dédiés antérieurs	0	0
EXCEDENT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE	61 448	2 490	DEFICIT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE		
TOTAL	347 627	381 452	TOTAL	347 627	381 452
			RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)	956 779	1 103 013
			(+) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public	61 448	2 490
			(-) Investissements et (+) désinvestissements nets liés à la générosité du public de l'exercice	-8 312	-148 725
			RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)	1 009 915	956 779

COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC EN NATURE

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	2024	2023	RESSOURCES DE L'EXERCICE	2024	2023
EMPLOIS DE L'EXERCICE			1 - Contributions volontaires liées à la générosité du public	1 015 339	905 169
1 - Contributions volontaires aux missions sociales	749 299	728 790	Bénévolat	930 102	784 691
Réalisées en France	749 299	728 790	Prestations en nature	0	0
Réalisées à l'étranger	0	0	Dons en nature	85 237	120 478
2 - Contributions volontaires à la recherche de dons	52 927	51 091			
3 - Contributions volontaires au fonctionnement	213 113	125 288			
TOTAL	1 015 339	905 169	TOTAL	1 015 339	905 169



TABLE DES MATIÈRES

SNL YVELINES - RAPPORT MORAL	2
LE MOT DU PRÉSIDENT ET DE LA VICE-PRÉSIDENTE	2
SNL YVELINES : LES CHIFFRES CLÉS 2024	4
LE CONSEIL D'ADMINISTRATION	5
LES SALARIÉS	5
IMPLANTATION DES LOGEMENTS SNL YVELINES	6
SNL YVELINES - RAPPORT D'ACTIVITÉ	7
LES LOGEMENTS	7
LES LOCATAIRES	11
LES BÉNÉVOLES	16
L'ACTION DES GROUPES LOCAUX DE SOLIDARITÉ	18
TEMOIGNAGES 2024	19
LES DONATEURS	20
LE PLAIDOYER, UN DES "PILIER" DE SNL	21
LE MOUVEMENT SNL	22
SNL YVELINES - RAPPORT FINANCIER	24
COMPTE DE RÉSULTAT	24
BILAN	26
COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET PAR DESTINATION (CROD)	27
COMPTE D'EMPLOI RESSOURCES (CER)	27
AFFECTATION DU RÉSULTAT	27
TABLEAUX COMPTE DE RESULTAT	28
TABLEAUX BILAN	30
TABLEAUX CROD	32
TABLEAUX CER	34



**SOLIDARITÉS
NOUVELLES
LOGEMENT**

YVELINES



Solidarités Nouvelles pour le Logement Yvelines

Le Campus, Bât B 1 - 6 rue Jean-Pierre Timbaud

78180 MONTIGNY-LE-BRETONNEUX

contact@snl-yvelines.org

Téléphone : 01 39 63 48 72

www.solidarites-nouvelles-logement.org

Ensemble, agissons pour le logement !

